



Assemblée générale

Distr. générale
20 décembre 2023
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-cinquième session

26 février-5 avril 2024

Point 2 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Conclusions et recommandations des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un tableau d'ensemble des rapports présentés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2023. On y trouvera également la liste des titulaires de mandat ayant fait rapport à chacune des trois sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, ainsi que le nombre de rapports sur les visites de pays et celui des autres rapports soumis par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. Y figurent aussi des renseignements sur les principaux thèmes examinés par les titulaires de mandat dans leurs rapports thématiques, l'accent étant mis sur les questions transversales comme la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les changements climatiques, les migrations et les déplacements, les droits des femmes et les questions de genre, les nouvelles technologies, la prévention des violations des droits de l'homme, la sécurité, les situations de conflit et la consolidation de la paix, la finance, l'économie et les droits de l'homme. Le rapport traite également du lien entre les travaux menés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » et son appel à l'action en faveur des droits humains.



I. Introduction

1. Dans sa décision 2/102, le Conseil des droits de l'homme a prié le Secrétaire général et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de poursuivre leurs activités, conformément à toutes les décisions précédemment adoptées par la Commission des droits de l'homme, et de mettre à jour les études et rapports pertinents.
2. Dans sa résolution 2004/76, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de publier chaque année les conclusions et recommandations formulées par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, de sorte que leur mise en œuvre puisse être examinée plus avant. Elle a également prié le Haut-Commissaire de continuer à établir une compilation électronique complète et régulièrement mise à jour des recommandations faites par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, par pays, dans la mesure où il n'en existait pas encore. Au paragraphe 29 de l'annexe à sa résolution 65/281, l'Assemblée générale a prévu que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme continuerait de tenir à jour des informations complètes et facilement accessibles sur les procédures spéciales.
3. Le Secrétaire général appelle l'attention du Conseil des droits de l'homme sur les conclusions et recommandations figurant dans les rapports annuels et les additifs s'y rapportant que les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont soumis au Conseil à ses cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions, en 2023, ainsi qu'à l'Assemblée générale, à sa soixante-dix-huitième session¹.

II. Conclusions et recommandations

4. En 2023, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté 126 rapports au Conseil des droits de l'homme et 48 rapports à l'Assemblée générale. Les recommandations qu'ils ont formulées à l'issue des visites de pays peuvent être consultées dans l'Index universel des droits de l'homme², dans lequel il est possible de faire une recherche par pays, par thème et par objectif de développement durable.

A. Rapports thématiques

5. Comme en témoignent les thèmes traités par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales dans leurs rapports de 2023 (voir annexe), un large éventail de questions ont été examinées, et des conseils ont été adressés aux États et aux autres parties prenantes en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international. Les titulaires de mandat ont formulé des recommandations précises à l'intention non seulement des États et d'autres acteurs, mais aussi de l'Organisation des Nations Unies.
6. Ainsi qu'il ressort du document « Notre Programme commun », l'ONU devrait s'appuyer davantage sur les travaux des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et politiques pressants. Il faudrait aussi s'efforcer de mieux relier ces travaux à ceux d'autres mécanismes de l'ONU afin d'optimiser leurs effets et d'aider les États parties à se conformer aux prescriptions³. Les présentes conclusions et recommandations contribuent aux efforts visant à ce que les droits de l'homme soient porteurs de transformations et de solutions et font partie intégrante de ces efforts, comme le souligne le Secrétaire général dans l'appel à l'action qu'il a lancé en faveur des droits humains et qui vise à rendre le système des droits de l'homme plus réactif et plus innovant face aux défis en la matière, et à renforcer les synergies entre les droits de l'homme et les autres domaines de compétence de l'ONU⁴.

¹ À consulter à l'adresse www.ohchr.org.

² Voir <https://uhri.ohchr.org/fr/>.

³ A/75/982, par. 129.

⁴ Voir « La plus haute aspiration : Un appel à l'action en faveur des droits humains » (2020).

7. En 2023, sept grands thèmes, décrits plus en détail ci-après, sont revenus dans les rapports présentés. En outre, des titulaires de mandat ont profité de l'occasion offerte par une date anniversaire, ou le début de leur mandat, pour faire un bilan de leurs travaux ou exposer la conception qu'ils se faisaient de leur mandat.

1. Objectifs de développement durable

8. La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels s'est intéressée à la contribution de la culture au développement durable, notamment en analysant les cultures du développement et en évaluant comment la diversité culturelle et les droits culturels étaient intégrés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵.

9. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement s'est appuyé sur le Programme 2030 pour exposer en détail la façon dont il envisageait la revitalisation du droit au développement⁶ et pour examiner le rôle des entreprises dans la réalisation de ce droit⁷.

10. La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation a analysé l'importance de l'objectif de développement durable n° 4 dans le cadre d'une évaluation globale du droit à l'éducation, passant en revue les résultats obtenus dans le domaine du droit à l'éducation et exposant la façon dont on concevait ce droit et les responsabilités qui en découlaient, ainsi que les questions contemporaines et nouvelles dont il convenait de tenir compte pour garantir l'accès universel à l'éducation⁸.

11. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a examiné les liens entre le droit à la liberté d'expression, notamment le droit à l'information, et le développement durable, en prenant pour cadre le Programme 2030⁹.

2. Droits des femmes et questions de genre

12. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ont décrit en détail la discrimination généralisée et systématique dont les femmes et les filles étaient l'objet en Afghanistan, en particulier depuis la prise du pouvoir par les Taliban le 15 août 2021¹⁰.

13. Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable a décrit les obligations incombant aux États, les responsabilités des entreprises et les avantages qui pouvaient découler de l'égalité des sexes et de la durabilité écologique¹¹.

14. Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires s'est intéressé aux enquêtes sur le féminicide comme moyen de reconnaître ce phénomène, d'engager les responsabilités et de contribuer à prévenir ce fléau mondial¹².

15. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a passé en revue les conséquences délétères de la désinformation genrée, en particulier pour les femmes et les personnes de genre non conforme aux catégories établies, et a examiné les répercussions de ce phénomène sur la liberté d'expression¹³.

16. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains a analysé la situation des défenseuses des droits humains travaillant dans des situations de conflit, d'après-conflit ou de crise, et a souligné la contribution de ces femmes à la paix et à la sécurité¹⁴.

⁵ [A/77/290](#).

⁶ [A/HRC/54/27](#), voir également le paragraphe 48 ci-dessous.

⁷ [A/78/160](#), voir également le paragraphe 44 ci-dessous.

⁸ [A/HRC/53/27](#), voir également le paragraphe 49 ci-dessous.

⁹ [A/HRC/53/25](#).

¹⁰ [A/HRC/53/21](#).

¹¹ [A/HRC/52/33](#).

¹² [A/78/254](#).

¹³ [A/78/288](#).

¹⁴ [A/78/131](#), voir également le paragraphe 23 ci-dessous.

17. L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a étudié la corrélation entre la liberté de pensée, de conscience et de religion ou de conviction et la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre¹⁵. En outre, il a analysé les effets du colonialisme et de la décolonisation sur la formation continue et le maintien de mœurs sociales négatives liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, ainsi que leurs effets sur l'exercice des droits de l'homme¹⁶.

18. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, a examiné le lien entre les affaires de garde d'enfants, la violence contre les femmes et la violence contre les enfants, en mettant l'accent sur l'utilisation abusive de la notion d'« aliénation parentale » et de pseudo-concepts similaires¹⁷. Elle s'est intéressée en outre au lien entre la violence contre les femmes et les filles, les lois sur la nationalité et l'apatridie, afin d'évaluer la façon dont les lois et pratiques relatives à la nationalité ayant un caractère discriminatoire fondé sur le genre, ainsi que l'apatridie, constituaient une forme de violence à l'égard des femmes et des filles¹⁸.

19. Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles s'est penché sur la dimension genrée des inégalités et de la pauvreté et les inégalités socioéconomiques entre hommes et femmes, les considérant comme les conséquences des défaillances systémiques qui portaient atteinte à plusieurs droits humains des femmes et des filles¹⁹.

3. Prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, sécurité, situations de conflit et consolidation de la paix

20. Le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées a mis en évidence la capacité morale des personnes handicapées d'agir dans des sociétés brisées se relevant d'un conflit²⁰.

21. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation s'est penché sur la corrélation entre les conflits et le droit à l'alimentation²¹.

22. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a souligné l'importance de ces droits dans la promotion d'une paix durable et le renforcement des transitions démocratiques²².

23. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains a analysé la situation des défenseuses des droits humains travaillant dans des situations de conflit, d'après-conflit ou de crise et a souligné la contribution de ces femmes à la paix et à la sécurité²³.

24. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a recensé et analysé les obstacles à une pleine application du principe de responsabilité dans les affaires de traite des personnes dans les situations de conflit²⁴.

25. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a analysé les normes juridiques internationales sur lesquelles s'appuyaient les cinq piliers de la justice transitionnelle : la vérité, la justice, la réparation, la mémorialisation et les garanties de non-répétition²⁵.

¹⁵ [A/HRC/53/37](#).

¹⁶ [A/78/227](#).

¹⁷ [A/HRC/53/36](#).

¹⁸ [A/78/256](#).

¹⁹ [A/HRC/53/39](#).

²⁰ [A/78/174](#).

²¹ [A/HRC/52/40](#).

²² [A/78/246](#).

²³ [A/78/131](#), voir également le paragraphe 16 ci-dessus.

²⁴ [A/78/172](#).

²⁵ [A/HRC/54/24](#).

26. Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a présenté un rapport sur l'eau comme argument en faveur de la paix, du jumelage et de la coopération²⁶.

4. Migrations et déplacements

27. La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels a présenté un rapport sur les droits culturels et la migration, mettant l'accent sur les droits des migrants en matière d'accès et de participation effective à tous les aspects de la vie culturelle de l'État d'accueil comme à ceux de leur propre culture²⁷.

28. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques a présenté diverses mesures juridiques et stratégiques de niveau international, régional ou national applicables à la protection des personnes déplacées d'un pays à un autre en raison des changements climatiques²⁸.

29. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a mis l'accent, notamment, sur les droits des travailleurs migrants en matière de liberté de réunion pacifique et d'association²⁹.

30. Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants a appelé l'attention sur les problèmes que rencontraient les migrants en situation irrégulière dans l'exercice de leurs droits humains et a analysé en quoi l'irrégularité accroissait la vulnérabilité aux violations de ces droits³⁰. Il a également analysé la façon dont la migration de travail pouvait accroître la précarité de la situation des migrants et les exposer davantage aux violations de leurs droits humains³¹.

31. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a appelé l'attention sur l'obligation qui incombait aux États de prévenir la traite des êtres humains dans les zones d'installation des personnes déplacées et des réfugiés, d'offrir effectivement l'accès à l'asile et de respecter le principe de non-refoulement³².

5. Changements climatiques

32. L'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme a consacré son rapport aux effets des changements climatiques sur les personnes atteintes d'albinisme³³.

33. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques a analysé diverses mesures juridiques et stratégiques de niveau international, régional ou national applicables à la protection des personnes déplacées d'un pays à un autre en raison des changements climatiques³⁴. Il a également analysé le respect des obligations relatives aux droits de l'homme découlant de la législation sur les changements climatiques, l'importance critique du rôle des procédures contentieuses pour faire face aux changements climatiques et l'application du principe d'équité intergénérationnelle et son évolution vers la justice intergénérationnelle³⁵.

34. Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux a examiné les effets néfastes de certaines solutions proposées pour lutter contre les changements climatiques³⁶.

²⁶ A/78/253.

²⁷ A/HRC/52/35.

²⁸ A/HRC/53/34, voir également le paragraphe 33 ci-dessous.

²⁹ A/HRC/53/38/Add.3.

³⁰ A/HRC/53/26.

³¹ A/78/180.

³² A/HRC/53/28.

³³ A/78/167.

³⁴ A/HRC/53/34, voir également le paragraphe 28 ci-dessus.

³⁵ A/78/255.

³⁶ A/HRC/54/25.

35. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard a soutenu que la crise climatique menaçait gravement l'exercice du droit à un logement convenable dans le monde³⁷.

36. L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme a examiné les droits des personnes âgées dans le contexte des catastrophes causées par les changements climatiques en mettant l'accent sur la façon de construire en mieux plus équitablement³⁸.

6. Nouvelles technologies

37. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a analysé de quelle façon les nouvelles technologies étaient utilisées contre les proches des personnes disparues, leurs avocats et les défenseurs des droits de l'homme et comment elles pouvaient être appliquées pour faciliter la recherche des personnes disparues et pour obtenir et conserver les preuves d'une disparition forcée³⁹.

38. La Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible a analysé les effets de l'innovation et des technologies numériques sur le droit à la santé⁴⁰.

39. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, s'est intéressé à l'utilisation de la technologie dans la facilitation des formes contemporaines d'esclavage et dans leur prévention⁴¹.

40. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste s'est penchée sur les problèmes que pouvaient poser et les conséquences que pouvaient avoir, sur le plan des droits de l'homme, la mise au point, l'utilisation et le transfert de nouvelles technologies dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la répression et de la prévention de l'extrémisme violent⁴².

7. Finance, économie et droits de l'homme

41. Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine a rendu compte des délibérations qu'il avait tenues à sa trente-deuxième session, essentiellement sur les moyens d'assurer l'autonomisation économique des personnes d'ascendance africaine⁴³.

42. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a expliqué comment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies s'appliquaient aux institutions de financement du développement⁴⁴.

43. La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels a examiné la question de la prise en compte des droits culturels dans les cadres de développement, soulignant que les entités internationales chargées des questions liées au développement ou au commerce ne respectaient pas suffisamment ces droits⁴⁵.

44. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement a examiné le rôle des entreprises dans la réalisation du droit au développement⁴⁶.

³⁷ [A/HRC/52/28](#).

³⁸ [A/78/226](#).

³⁹ [A/HRC/54/22/Add.5](#).

⁴⁰ [A/HRC/53/65](#).

⁴¹ [A/78/161](#).

⁴² [A/HRC/52/39](#).

⁴³ [A/HRC/54/67](#) et [A/HRC/52/67/Corr.1](#).

⁴⁴ [A/HRC/53/24/Add.4](#).

⁴⁵ [A/78/213](#).

⁴⁶ [A/78/160](#), voir également le paragraphe 9 ci-dessus.

45. L'Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, a étudié les incidences de l'économie numérique sur l'exercice des droits de l'homme⁴⁷. Elle a en outre présenté un ensemble de 13 projets de directives pratiques non contraignantes sur les droits de l'homme et le rapatriement des avoirs d'État⁴⁸.

46. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a mis l'accent sur les moyens de promouvoir les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association des travailleurs du secteur non structuré de l'économie⁴⁹.

47. Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones a décrit les répercussions du financement vert sur les peuples autochtones⁵⁰.

8. Rapports rétrospectifs et prospectifs

48. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement a décrit la manière dont il envisageait la revitalisation du droit au développement⁵¹.

49. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du mandat, la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation a passé en revue les résultats obtenus dans le domaine du droit à l'éducation, exposant la façon dont on concevait ce droit et les responsabilités qui en découlaient et examinant les questions nouvelles dont il convenait de tenir compte pour garantir le droit à l'éducation pour tous⁵².

50. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains a fait un bilan des vingt-cinq années écoulées depuis l'adoption de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus et a mis en lumière certaines réussites et avancées que des défenseurs et défenseuses des droits humains avaient portées à sa connaissance⁵³.

51. La Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats a présenté les grandes orientations de son mandat pour les années à venir⁵⁴.

52. La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays a donné un aperçu de la direction qu'elle entendait suivre tout au long de son mandat, notamment de ses méthodes de travail et de ses priorités stratégiques et thématiques⁵⁵.

53. La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée a donné un aperçu de sa vision stratégique et de ses priorités initiales⁵⁶.

54. La Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction a expliqué de quelle manière elle entendait s'acquitter de son mandat⁵⁷.

B. Rapports de pays

55. Au cours des trois sessions du Conseil des droits de l'homme considérées, les titulaires de mandats thématiques ont présenté 56 rapports de pays (voir annexe).

⁴⁷ A/HRC/52/34.

⁴⁸ A/HRC/52/45.

⁴⁹ A/HRC/53/38/Add.3.

⁵⁰ A/HRC/54/31.

⁵¹ A/HRC/54/27, voir également le paragraphe 9 ci-dessus.

⁵² A/HRC/53/27, voir également le paragraphe 10 ci-dessus.

⁵³ A/HRC/52/29.

⁵⁴ A/HRC/53/31.

⁵⁵ A/HRC/53/35 et A/78/245.

⁵⁶ A/HRC/53/60.

⁵⁷ A/HRC/52/38.

56. Onze rapports concernaient des États africains⁵⁸ : l'Angola (Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille) ; le Botswana (Groupe de travail sur la détention arbitraire) ; le Ghana (Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux) ; le Libéria (Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises) ; la Libye (Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences) ; Madagascar (Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme) ; la Mauritanie (Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences) ; Maurice (Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants) ; le Nigéria (Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme) ; le Soudan du Sud (Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants) ; la Tunisie (Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement).

57. Seize rapports concernaient des États de la région Asie-Pacifique : l'Australie (Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine) ; le Bangladesh (Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques, Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille, Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants, Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme et Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants) ; le Japon (Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays) ; la Jordanie (Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées) ; le Kirghizistan (Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté et Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles) ; les Maldives (Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste et Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles) ; la Mongolie (Groupe de travail sur la détention arbitraire) ; la République de Corée (Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition) ; la République arabe syrienne (Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme) ; la Türkiye (Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences).

58. Sept rapports concernaient des États d'Europe orientale : l'Albanie (Rapporteur spécial sur le droit au développement) ; l'Arménie (Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) ; le Bélarus (Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants) ; la Géorgie (Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable) ; la Pologne (Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants) ; la Serbie et le Kosovo⁵⁹ (Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition) ; la Slovénie (Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable).

59. Douze rapports concernaient des États d'Amérique latine et des Caraïbes : l'Argentine (Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale) ; le Brésil (Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association) ; le Costa Rica (Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale et Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris

⁵⁸ On trouvera des informations détaillées sur les cinq groupes régionaux d'États Membres représentés à l'Organisation des Nations Unies à l'adresse suivante : www.un.org/dgacm/fr/content/regional-groups.

⁵⁹ Toute référence au Kosovo doit être interprétée de manière strictement conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

leurs causes et leurs conséquences) ; la République dominicaine (Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme) ; le Honduras (Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires) ; le Mexique (Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays) ; le Paraguay (Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux) ; le Pérou (Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement) ; l'Uruguay (Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires).

60. Sept rapports concernaient des États d'Europe occidentale et autres États : le Canada (Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones) ; le Danemark et le Groenland (Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones) ; la Grèce (Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains et Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) ; le Luxembourg (Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises) ; le Portugal (Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable) ; le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine).

61. Trois rapports concernaient des organisations internationales : l'Union européenne (Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées), l'Organisation maritime internationale (Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation).

62. En outre, les titulaires de mandat ci-après ont présenté des rapports sur les pays dont ils sont chargés de suivre la situation : le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge ; l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran ; l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie ; l'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie.

C. Rapports sur les communications

63. Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté trois rapports sur les communications, un à chacune des sessions du Conseil des droits de l'homme dont il est question dans le présent rapport. Soumis respectivement aux cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions, ces rapports regroupaient les communications envoyées par tous les titulaires de mandat entre le 1^{er} juin et le 30 novembre 2022⁶⁰, le 1^{er} décembre 2022 et le 28 février 2023⁶¹, et le 1^{er} mars et le 31 mai 2023⁶². Les communications envoyées aux sociétés transnationales et autres entreprises et aux organisations internationales et autres organisations figurent également dans ces rapports, qui contiennent des données statistiques de meilleure qualité. On trouvera toutes les communications, ainsi que les réponses, sur le site Web consacré aux communications des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales⁶³.

⁶⁰ A/HRC/52/3.

⁶¹ A/HRC/53/3.

⁶² A/HRC/54/3.

⁶³ Voir <https://spcommreports.ohchr.org>.

D. Autres rapports

64. Un membre du Comité de coordination des procédures spéciales, l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, a présenté un rapport du Secrétariat sur les activités des rapporteurs spéciaux, experts indépendants et groupes de travail des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, comprenant des informations actualisées sur les procédures spéciales⁶⁴, ainsi que des informations sur les résultats obtenus par les titulaires de mandat en 2022, tant à titre individuel que collectivement⁶⁵. Le rapport contenait des informations sur les travaux du Comité de coordination et décrivait les conclusions formulées à la vingt-huitième réunion annuelle des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

65. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités a présenté un rapport dans lequel étaient reprises les recommandations formulées à la quinzième session du Forum sur les questions relatives aux minorités, tenue les 1^{er} et 2 décembre 2022, qui avait pour thème « Revoir, repenser et réformer à l'occasion du trentième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques »⁶⁶.

66. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a présenté un rapport résumant les principales observations et idées maîtresses issues de la onzième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, tenue du 28 au 30 novembre 2022, sur le thème « Les titulaires de droits au centre des préoccupations : renforcer la responsabilité pour faire progresser le respect envers les personnes et la planète par les entreprises au cours de la prochaine décennie »⁶⁷. Le Groupe de travail a également présenté un rapport sur les travaux du septième Forum régional sur les entreprises et les droits de l'homme pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est tenu à Bogota du 13 au 15 juillet 2022⁶⁸, ainsi qu'un rapport sur les institutions de financement du développement et les droits de l'homme⁶⁹.

III. Vue d'ensemble des sessions du Conseil des droits de l'homme

A. Cinquante-deuxième session

67. À la cinquante-deuxième session du Conseil des droits de l'homme, 19 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 14 titulaires d'un mandat thématique et 5 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- L'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme ;
- La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées ;
- Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ;

⁶⁴ A/HRC/52/70.

⁶⁵ A/HRC/52/70/Add.1.

⁶⁶ A/HRC/52/71.

⁶⁷ A/HRC/53/55.

⁶⁸ A/HRC/53/24/Add.5 [espagnol seulement].

⁶⁹ A/HRC/53/24/Add.4.

- Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains ;
- Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités ;
- La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée ;
- La Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction ;
- La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants ;
- La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste ;
- La Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran ;
- L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.

68. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée a participé au dialogue renforcé sur la situation des droits de l'homme en Érythrée.

69. L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine a participé au dialogue de haut niveau sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine.

B. Cinquante-troisième session

70. À la cinquante-troisième session du Conseil des droits de l'homme, 21 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 18 titulaires d'un mandat thématique et 3 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises ;
- Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques ;
- La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation ;
- La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association ;
- La Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible ;
- La Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats ;
- La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays ;
- L'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale ;

- La Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté ;
- La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
- L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ;
- La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants ;
- La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences ;
- Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

71. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ont participé au dialogue renforcé sur l'Afghanistan.

72. Le Conseil des droits de l'homme a entendu des exposés du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine et du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.

C. Cinquante-quatrième session

73. À la cinquante-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, 18 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 13 titulaires d'un mandat thématique et 5 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine ;
- Le Groupe de travail sur la détention arbitraire ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit au développement ;
- Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones ;
- L'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable ;
- Le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ;
- Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences ;
- Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux ;

- Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition ;
- La Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge ;
- L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie.

74. Le Conseil des droits de l'homme a entendu un exposé du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

IV. Conclusions

75. **Les titulaires de mandat ont joué un rôle essentiel en apportant de réelles solutions et en œuvrant pour que le système des droits de l'homme puisse répondre de façon plus réactive et innovante aux enjeux qui se sont présentés tout au long de 2023. Ils se sont employés à renforcer les synergies entre les droits de l'homme et les autres piliers du système des Nations Unies, en favorisant une approche uniforme de la résolution des problèmes et en défendant des principes intangibles en matière de droits de l'homme dans différents contextes au niveau mondial.**

76. **Les titulaires de mandat sont restés résolument déterminés à prévenir les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, concentrant notamment leurs efforts sur la question cruciale du respect des droits de l'homme dans les situations de conflit ou d'après-conflit. Ils ont continué de promouvoir en particulier le respect des droits de l'homme dans des circonstances difficiles. Ils ont examiné des situations complexes dans lesquelles les droits de l'homme étaient menacés, insistant sur la nécessité de prendre des mesures volontaristes pour protéger les droits de l'homme, mettant en évidence les actions menées pour surmonter et atténuer les difficultés et réaffirmant la nécessité de faire preuve de vigilance pour promouvoir et protéger les droits de l'homme dans la dynamique complexe des situations de conflit et d'après-conflit.**

77. **Dans l'analyse des liens complexes entre la finance, l'économie et les droits de l'homme, les titulaires de mandat ont élargi leur champ d'étude au-delà des domaines conventionnels. Tenant compte de l'interconnexion entre ces domaines, ils ont cherché à démêler les dynamiques complexes qui déterminent l'incidence des politiques financières et économiques sur les droits de l'homme. Ils ont insisté sur la nécessité de trouver un équilibre qui favorise le développement économique sans compromettre les droits de l'homme fondamentaux, fournissant de précieuses indications et formulant des recommandations utiles pour surmonter les difficultés que pose inévitablement la mise en conformité des pratiques financières et économiques avec les principes des droits de l'homme dans un environnement mondial en mutation rapide.**

78. Les informations présentées dans le présent rapport soulignent le rôle majeur que jouent les procédures spéciales dans l'écosystème des droits de l'homme et dans le système des Nations Unies dans son ensemble. Les titulaires de mandat exercent une influence positive sur les trois piliers de l'action de l'Organisation des Nations Unies, en se servant de leur voix indépendante pour appeler l'attention internationale sur des préoccupations et priorités majeures en matière de droits de l'homme. Aux avant-postes pour répondre aux nouvelles problématiques, ils exploitent le potentiel qu'offrent les droits de l'homme en tant qu'outil de prévention et d'action concrète dans des situations évolutives. Il est important que conformément à « Notre Programme commun » et dans la perspective du Sommet de l'avenir de 2024, les États, les organismes et entités des Nations Unies et les autres parties prenantes soutiennent activement les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et qu'ils coopèrent et collaborent avec eux afin de donner plus d'impact à leurs travaux, et qu'ils appliquent leurs recommandations. Les titulaires de mandat exercent leurs fonctions avec dévouement, souvent dans des conditions difficiles, et devraient se voir témoigner reconnaissance et respect de la part de toutes les parties concernées lorsqu'ils s'acquittent des responsabilités que leur a confiées l'Organisation des Nations Unies.

Annexe

Aperçu des rapports présentés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2023, par titre ou par thème

Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/67](#) et [A/HRC/54/67/Corr.1](#)) : Autonomisation économique des personnes d'ascendance africaine

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/67/Add.1](#)) : Visite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/67/Add.2](#)) : Visite en Australie

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/71](#)) : Contribuer à faire des mots une réalité

Assemblée générale ([A/78/277](#)) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale aux rapports publiés sous les cotes [A/HRC/54/67](#) et [A/HRC/54/71](#)

Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/52/36](#)) : Défenseurs des droits de l'homme s'occupant de questions relatives à l'albinisme

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/52/36/Add.1](#)) : Visite à Madagascar

Assemblée générale ([A/78/167](#)) : Les changements climatiques et les personnes atteintes d'albinisme

Groupe de travail sur la détention arbitraire

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/51](#)) : Détention arbitraire

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/51/Add.1](#)) : Visite au Botswana

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/51/Add.2](#)) : Visite en Mongolie

Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24](#)) : Renforcement des capacités d'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24/Add.1](#)) : Visite au Libéria

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24/Add.2](#)) : Visite au Luxembourg

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24/Add.3](#)) : Visite en Argentine

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24/Add.4](#)) : Development finance institutions and human rights

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/24/Add.5](#)) : Séptimo Foro Regional sobre Empresas y Derechos Humanos para América Latina y el Caribe

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/53/55](#)) : Onzième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme

Assemblée générale ([A/78/155](#)) : Secteur extractif, transition juste et droits humains

Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/34) : Mise en place de solutions juridiques destinées à protéger les droits humains des personnes déplacées d'un pays à un autre en raison des changements climatiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/34/Add.1) : Visite au Bangladesh

Assemblée générale (A/78/255) : Recensement des mécanismes permettant d'améliorer la législation sur les changements climatiques, soutien en cas de contentieux relatifs aux changements climatiques et promotion du principe de justice intergénérationnelle

Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/35) : Droits culturels et migration

Assemblée générale (A/78/213) : Développement et droits culturels : la gouvernance internationale

Rapporteur spécial sur le droit au développement

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/27) : Revitaliser le droit au développement : perspectives pour l'avenir

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/27/Add.1) : Visite en Albanie

Assemblée générale (A/78/160) : Rôle des entreprises dans la réalisation du droit au développement

Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/32) : Transformation des services aux personnes handicapées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/32/Add.1) : Mission auprès de l'Union européenne

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/32/Add.2) : Mission en Jordanie

Assemblée générale (A/77/203) : Consolidation de la paix et inclusion des personnes handicapées

Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/22) : Disparitions forcées ou involontaires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/22/Add.1 et A/HRC/54/22/Add.1/Corr.1) : Visite en Uruguay

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/22/Add.2) : Visite au Honduras

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/22/Add.5) : New technologies and enforced disappearances

Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/27) : Garantir le droit à l'éducation : progrès et difficultés majeures

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/27/Add.1) : Visite à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Assemblée générale (A/78/364) : Rôle et droits des enseignants

Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/33) : Les femmes et les filles et le droit à un environnement propre, sain et durable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/33/Add.1) : Visite au Portugal

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/33/Add.2) : Visite en Slovaquie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/44) : Résumé du séminaire d'experts sur le rôle des droits de l'homme et de la protection de l'environnement dans la prévention de futures pandémies

Assemblée générale (A/78/168) : Pollueurs payés : les conséquences catastrophiques du règlement des différends entre investisseurs et États sur l'action climatique et environnementale et sur les droits humains

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/29) : Les décès en détention

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/29/Add.1) : Visite en Argentine

Assemblée générale (A/78/254) : Le féminicide

Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/40) : Conflit et droit à l'alimentation

Assemblée générale (A/78/202) : Le rôle du droit à l'alimentation dans le relèvement et la transformation des systèmes alimentaires

Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/34) : Les obligations financières internationales, les systèmes numériques et les droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/34/Add.1) : Visite en Argentine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/45) : Guide pratique non contraignant pour le recouvrement efficace des avoirs

Assemblée générale (A/78/179) : Préserver, protéger, faire respecter et garantir les droits humains en période d'incertitude

Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/25) : Développement durable et liberté d'expression : l'importance d'avoir voix au chapitre

Assemblée générale (A/78/288) : Désinformation genrée et répercussions de ce phénomène sur la liberté d'expression

Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/38) : Établissement des responsabilités et lutte contre l'impunité pour les violations graves des droits de l'homme en lien avec l'exercice des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/38/Add.1) : Visite au Brésil

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/38/Add.3) : Advancing the rights of freedom of peaceful assembly and of association of workers in the informal economy

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/38/Add.4) : General principles and guidelines on ensuring the right of civil society organizations to have access to resources

Assemblée générale (A/78/246) : Importance des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association dans la promotion d'une paix durable et le renforcement des transitions démocratiques

Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/25) : Effets néfastes de certaines solutions proposées pour lutter contre les changements climatiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/25/Add.1) : Visite au Ghana

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/25/Add.2) : Visite à l'Organisation maritime internationale

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/25/Add.3) : Visite au Paraguay

Assemblée générale (A/78/169) : Transport maritime, produits toxiques et droits humains

Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/65) : Innovation et technologies numériques et droit à la santé

Assemblée générale (A/78/185) : Alimentation, nutrition et droit à la santé

Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/28) : Vers une transformation juste : crise climatique et droit au logement

Assemblée générale (A/78/192) : Un lieu où vivre dans la dignité pour tous : rendre le logement abordable

Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/29) : Persévérance et solidarité : les clefs de vingt-cinq ans de réussite en matière de défense des droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/29/Add.1) : Visite en Grèce

Assemblée générale (A/78/131) : Sentiers de la paix : les défenseuses des droits humains dans des situations de conflit, d'après-conflit ou de crise

Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/31) : Repenser la justice : affronter les obstacles actuels à l'indépendance des juges et des avocats

Assemblée générale (A/78/171) : L'accès à la justice pour toutes et pour tous, promesse de la démarginalisation par le droit

Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/31) : Le financement vert – une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/31/Add.1) : Visite au Danemark et au Groenland

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/31/Add.2) : Visite au Canada

Assemblée générale (A/78/162) : Tourisme et droits des peuples autochtones

Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/35) : Vision et priorités thématiques : relever les nouveaux défis et consolider les acquis

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/35/Add.1) : Visite au Japon

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/35/Add.2) : Visite au Mexique

Assemblée générale (A/78/245) : Priorités thématiques

Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/28) : Participation et collaboration des jeunes dans les organismes intergouvernementaux : problèmes et possibilités

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/28/Add.1) : Visite en Géorgie

Assemblée générale (A/78/262) : Promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/32) : Projet révisé de déclaration sur les droits de l'homme et la solidarité internationale

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/32/Add.1) : Visite au Costa Rica

Assemblée générale (A/78/176) : Droits humains et solidarité internationale

Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/30) : Progrès accomplis et difficultés restant à surmonter concernant l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/30/Add.1) : Visite en Angola

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/30/Add.2) : Visite au Bangladesh

Assemblée générale (A/78/173) : Cadre juridique pour l'élimination de la discrimination fondée sur la lèpre

Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/29) : Recrutement, y compris recrutement prédateur, de mercenaires et d'acteurs liés au mercenariat

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/29/Add.1) : Visite en Grèce

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/29/Add.2) : Visite en Arménie

Assemblée générale (A/78/535) : Cadre réglementaire applicable aux mercenaires, aux acteurs liés au mercenariat et aux entreprises de services de sécurité et de défense : un appel à l'action

Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/26) : Comment élargir et diversifier les mécanismes et programmes de régularisation pour renforcer la protection des droits humains des migrants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/26/Add.1) : Visite en Pologne

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/26/Add.2) : Visite au Bélarus

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/26/Add.3) : Visite au Bangladesh

Assemblée générale (A/78/180) : La protection des droits du travail et des droits humains des travailleurs migrants

Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/27) : Renforcement et intégration de la protection des droits des minorités dans le système des Nations Unies : bilan de l'application de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Assemblée générale (A/78/195) : Questions relatives aux minorités

Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/26) : Violence, maltraitance et négligence à l'égard des personnes âgées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/26/Add.1) : Visite au Nigéria

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/26/Add.2) : Visite au Bangladesh

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/26/Add.3) : Visite en République dominicaine

Assemblée générale (A/78/226) : Les droits humains des personnes âgées dans le contexte des catastrophes causées par les changements climatiques

Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/33) : La garantie d'emploi comme outil de lutte contre la pauvreté

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/33/Add.1) : Visite au Kirghizistan

Assemblée générale (A/78/175) : Les travailleurs pauvres : une approche des salaires fondée sur les droits humains

Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/37) : Application des principes de finalité, de suppression et de responsabilité effective (ou proactive) dans le traitement des données personnelles collectées par des entités publiques pendant la pandémie de COVID-19

Assemblée générale (A/78/310) : Principes de transparence et d'explicabilité dans le traitement de données personnelles par l'intelligence artificielle

Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/60) : Vision stratégique et priorités initiales

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/62) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Assemblée générale (A/78/538) : Manifestations et conséquences des discours de haine raciale en ligne

Assemblée générale (A/78/302) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/38) : Le paysage de la liberté de religion ou de conviction

Assemblée générale (A/78/207) : La liberté de religion ou de conviction dans la pratique

Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/31) : Réparation pour les enfants victimes et survivants de la vente et de l'exploitation sexuelle

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/31/Add.1) : Visite à Maurice

Assemblée générale (A/78/137) : L'exploitation d'enfants et les abus sexuels sur enfants dans le contexte des voyages et du tourisme : un examen plus approfondi du phénomène de volentourisme

Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/37) : Freedom of religion or belief, and freedom from violence and discrimination based on sexual orientation and gender identity

Assemblée générale (A/78/227) : Colonialisme, orientation sexuelle et identité de genre

Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/30) : Le sans-abrisme en tant que cause et conséquence des formes contemporaines d'esclavage

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/30/Add.1) : Visite au Costa Rica

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/30/Add.2) : Visite en Mauritanie

Assemblée générale (A/78/161) : Les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences

Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/39) : Effets sur les droits de l'homme de la mise au point, de l'utilisation et du transfert de nouvelles technologies dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/39/Add.1) : Visite aux Maldives

Assemblée générale (A/78/520) : Incidence des mesures de lutte antiterroriste sur la société civile et l'espace civique, et détentions dans le cadre de la lutte antiterroriste

Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/30) : Bonnes pratiques en matière d'incrimination, d'enquête, de poursuite et de détermination des peines au niveau national pour les délits de torture

Assemblée générale (A/78/324) : Étude thématique sur le commerce mondial des armes, équipements et dispositifs qui sont utilisés par les forces de l'ordre et d'autres autorités publiques et peuvent infliger des tortures et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/28) : Protection des réfugiés, déplacement interne et apatridie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/28/Add.1) : Visite au Bangladesh

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/28/Add.2) : Visite au Soudan du Sud

Assemblée générale (A/78/172) : Renforcer l'application du principe de responsabilité en matière de traite d'êtres humains dans les situations de conflit

Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/24) : Normes juridiques internationales formant le socle de la justice transitionnelle

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/24/Add.1) : Visite en République de Corée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/24/Add.2) : Visite en Serbie et au Kosovo

Assemblée générale (A/78/181) : Financement de la réparation pour les victimes de violations graves des droits humains et du droit humanitaire

Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/23) : Impact of unilateral coercive measures on the right to health

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/23/Add.1) : Visite en République arabe syrienne

Assemblée générale (A/78/196) : Sanctions secondaires, surconformité et droits humains

Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/36) : Garde des enfants, violence contre les femmes et violence contre les enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/36/Add.1) : Visite en Türkiye

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/36/Add.2) : Visite en Libye

Assemblée générale (A/78/256) : Violence à l'égard des femmes et des filles, lois sur la nationalité et apatridie

Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/32) : Réaliser les droits de l'homme des personnes vivant dans la pauvreté et restaurer la santé des écosystèmes aquatiques : deux défis convergents

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/32/Add.1) : Visite en Tunisie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/32/Add.2) : Visite au Pérou

Assemblée générale (A/78/253) : L'eau comme argument en faveur de la paix, du jumelage et de la coopération

Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/39) : Inégalités de genre et pauvreté : pour des approches féministes et fondées sur les droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/21) : Situation des femmes et des filles en Afghanistan (rapport établi conjointement avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/39/Add.1) : Visite au Kirghizistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/39/Add.2) : Visite aux Maldives

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/84) : Situation des droits de l'homme en Afghanistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/21) : Situation des femmes et des filles en Afghanistan (rapport établi conjointement avec le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles)

Assemblée générale (A/78/338 et A/78/338/Corr.1) : Situation des droits de l'homme en Afghanistan

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/53) : Situation des droits de l'homme au Bélarus

Assemblée générale (A/78/327) : Situation des droits de l'homme au Bélarus

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/56) : Situation des droits de l'homme au Burundi

Assemblée générale (A/78/204) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/54/56

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/75) : Situation des droits de l'homme au Cambodge

Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/77) : Situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Assemblée générale (A/78/541) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/54/77

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/65) : Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Assemblée générale (A/78/526) : La situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/20) : Situation des droits de l'homme en Érythrée

Assemblée générale (A/78/244) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/53/20

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/67) : Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Assemblée générale (A/78/326) : Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/81) : Situation des droits de l'homme au Mali

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/52/66) : Situation des droits de l'homme au Myanmar

Assemblée générale (A/78/527) : Situation des droits de l'homme au Myanmar

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/53/59) : Privation arbitraire de liberté dans le territoire palestinien occupé : l'expérience des Palestiniens derrière les barreaux et au-dehors

Assemblée générale (A/78/545) : Situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/54) : Situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie

Assemblée générale (A/78/375) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/54/54

Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/54/78](#)) : Situation des droits de l'homme en Somalie

Assemblée générale ([A/78/358](#)) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote [A/HRC/54/78](#)
